

**PROCÈS-VERBAL DE LA 59<sup>E</sup> ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LAVAL, TENUE LE JEUDI 5 NOVEMBRE 2009, À 19 HEURES, À LA SALLE S-304 DU CENTRE ADMINISTRATIF DU CSSS DE LAVAL, 1515, BOULEVARD CHOMEDEY, LAVAL**

---

---

<b>ÉTAIENT PRÉSENTS :</b>	M <sup>me</sup> Marjolaine Aubé D <sup>r</sup> Michel Breton M <sup>me</sup> Nadia Chacour D <sup>r</sup> Richard Essiambre M <sup>me</sup> Kathleen Gagnon M <sup>me</sup> Chantal Guévremont M. Gaston Joly M. Robert Lupien M <sup>me</sup> Nicole Marcelais D <sup>r</sup> Bernard Millette, représentant de l'Université de Montréal M. Raymond Monette M. Paul Paré M. Gilles Pharand M <sup>me</sup> Sylvie Picard
<b>SE SONT EXCUSÉS :</b>	M. Stéphane Bédard M <sup>me</sup> Jacinthe Lavoie M. Sylvain Lefebvre
<b>PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :</b>	M. Gaston Joly
<b>SECRÉTAIRE :</b>	M. Luc Lepage
<b>RÉDACTRICE :</b>	M <sup>me</sup> Marie Bowen

---

---

**A. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée**  
Ayant constaté le quorum, le président déclare l'assemblée ouverte.

**B. Période de questions**

**Q-1 M. Sylvain Gamache, usager du CSSSL, Chomedey, Laval**

Attendu qu'à mon domicile, la salle de bain est mal accessible.

Attendu qu'à mon domicile, la cuisine n'est pas adaptée pour que je puisse faire la vaisselle et faire à manger et que cela entraîne une charge supplémentaire à mon épouse.

Attendu qu'à mon domicile, ma sortie de secours en cas d'incendie est le balcon et qu'il n'est pas accessible. Ma sécurité est en jeu.

Après combien de temps, une personne peut espérer une visite d'une ergothérapeute pour produire un rapport d'évaluation des besoins d'amélioration et suivre le dossier jusqu'à la fin.

**R-1** M. Lepage constate qu'il y a eu bris dans le cheminement de son dossier. Il assure M. Gamache que le suivi se fera rapidement.

**1. Adoption de l'ordre du jour de la 59<sup>e</sup> assemblée ordinaire du Conseil d'administration, le jeudi 5 novembre 2009**

**Résolution**

**Sur proposition** de Mme Kathleen Gagnon, appuyée par M. Paul Paré, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé

- A- Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
- B- Période de questions
- 1. **Adoption de l'ordre du jour de la 59<sup>e</sup> assemblée du conseil d'administration**
- 2. **Adoption du procès-verbal de l'assemblée tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2009**
  - ♦ Suivi du procès-verbal
- 3. **Rapports d'activités**
  - 3.1 Rapport du président
  - 3.2 Rapport du directeur général
- 4. **Implantation du CSSS de Laval** (aucun point sous cette rubrique)
- 5. **Affaires financières**
  - 5.1 Analyse du rapport financier annuel 2005-2006
  - 5.2 Système de biopsie du sein et fournitures requises
  - 5.3 Situation financière se terminant le 12 septembre 2009 P6
  - 5.4 Plan de redressement et d'amélioration continue de la performance
- 6. **Affaires cliniques**
  - 6.1 État de situation sur la pandémie
- 7. **Affaires médicales**
  - 7.1 Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens
    - 7.1.1 Renouvellement de privilèges
    - 7.1.2 Nouvelles candidatures
    - 7.1.3 Démissions
  - 7.2 Ajout d'un signataire à la RAMQ
- 8. **Politiques – procédures et cadres réglementaires** (aucun point sous cette rubrique)
- 9. **Affaires administratives**
  - 9.1 Rapport synthèse du comité des usagers du CSSS de Laval
  - 9.2 Signature du contrat avec la firme Construction Tigre
  - 9.3 Bail Vidéotron
  - 9.4 Ressources humaines externes spécialisées en informatique – mandats temporaires
  - 9.5 Compte rendu de la réunion du comité des usagers tenue le 2 septembre 2009
- 10. **Information**
  - 10.1 Correspondance
  - 10.2 Revue de presse
  - 10.3 Date de la prochaine assemblée  
Le jeudi 3 décembre 2009 à 19 heures
- 11. **Levée de l'assemblée**

## 2. Adoption du procès-verbal de la 58<sup>e</sup> assemblée tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2009

Les membres ayant eu l'occasion de prendre connaissance du procès-verbal, il n'en est pas fait lecture.

### Résolution

**Sur proposition** de M. Gilles Pharand, appuyée par D<sup>r</sup> Richard Essiambre, le procès-verbal de la 58<sup>e</sup> assemblée du Conseil d'administration tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2009 est adopté.

## 3. Rapports d'activités

MM. Gaston Joly et Luc Lepage informent l'assemblée des activités auxquelles ils ont participé.

### 3.1 Rapport du président

- Comité sur la campagne majeure de la Fondation Cité de la santé, 7 octobre
- Activité des fondations et de la Caisse populaire des Mille-Îles au Centre d'hébergement Fernand-Larocque pour souligner les améliorations du milieu de vie, 14 octobre
- Activité de la Fondation Cité de la Santé pour souligner le bilan de la semaine du don, 21 octobre
- Comité de vérification, 28 octobre

### 3.2 Rapport du directeur général

M. Luc Lepage informe l'assemblée des activités auxquelles il a participé.

- Rencontre avec la ministre Michelle Courchesne, 5 octobre
- Assemblée générale du CMDP, 8 octobre
- Lancement POT (projet d'organisation du travail), unité de débordement, 13 octobre
- Lancement POT, 5<sup>e</sup> sud-ouest, 19 octobre
- Plantation d'un arbre avec la Corporation communautaire de Laval, 20 octobre
- Rencontre des cadres, 28 octobre
- Congrès annuel des cadres supérieurs, 29 octobre à Québec
- Déclaration de négociation, 30 octobre

## 4. Implantation du CSSS de Laval (aucun sujet à l'ordre de jour sous cette rubrique)

## 5. Affaires financières

M<sup>me</sup> JoAnn Veillette, directrice des ressources financières est invitée pour ces points de l'ordre du jour.

## **5.1 Analyse du rapport financier annuel 2005-2006**

### **Résolution 09-11-090**

#### **Analyse du rapport financier annuel 2005-2006**

Après étude de ce dossier, M<sup>me</sup> Veillette nous recommande d'accepter les résultats déterminés par cette analyse.

**ATTENDU** l'analyse du rapport financier annuel 2005-2006 du Centre de santé et de services sociaux de Laval, telle que reçue par l'Agence de santé et de services sociaux de Laval;

**Sur proposition** de M. Paul Paré, appuyée par M<sup>me</sup> Sylvie Picard, il est résolu d'adopter à l'unanimité l'analyse du rapport financier annuel 2005-2006 du Centre de santé et de services sociaux de Laval, telle que reçue par l'Agence de santé et de services sociaux de Laval.

## **5.2 Système de biopsie du sein et fournitures requises**

M<sup>me</sup> Veillette résume les démarches entreprises afin de transmettre, à cette assemblée, la proposition ci-dessous.

En vertu d'un appel d'offres effectué en mai 2009, le CSSS de Laval désire retenir les services du fournisseur SenoRx pour l'acquisition d'un équipement, système de biopsie du sein Encor de même que pour l'acquisition de fournitures pour les examens, pour une période de cinq ans. Lors de cet appel d'offres, nous avons reçu trois propositions et l'évaluation de la qualité des propositions nous a permis de ne retenir qu'un seul fournisseur. Le service des approvisionnements a émis une recommandation à cet effet.

### **Résolution 09-11-091**

#### **Système de biopsie du sein et fournitures requises**

**ATTENDU** le remplacement requis d'un équipement mammotome;

**ATTENDU** l'acquisition de fournitures requises pour les examens effectués par ce nouvel équipement;

**ATTENDU** qu'en vertu de l'appel d'offres portant le numéro CSSSL-1250-2009, trois propositions de fournisseurs ont été reçues et que suite à l'évaluation de la qualité des propositions, la compagnie SenoRx constitue le seul soumissionnaire conforme;

**ATTENDU** que suite aux analyses clinique et financière, le choix du comité de sélection est de retenir l'offre de la compagnie SenoRx;

**ATTENDU** que le prix d'acquisition de l'équipement pour un montant de 35 406 \$ plus taxes est à l'intérieur du budget prévu;

**ATTENDU** que le coût total annuel pour l'acquisition des fournitures représente un coût avant taxes de 107 116,90 \$ par année pour une économie de 15 849, 35 \$ sur les coûts actuels;

**Sur proposition** du D<sup>r</sup> Richard Essiambre, appuyé par D<sup>r</sup> Michel Breton, il est unanimement résolu d'autoriser le directeur général à signer avec la compagnie SenoRx un contrat d'équipement pour un montant de 35 406 \$ plus taxes de même qu'un contrat pour les fournitures pour une période de cinq ans, pour un montant total de 535 584,50 \$ plus taxes.

### **5.3 Situation financière se terminant le 12 septembre 2009 – période 6**

M<sup>me</sup> Veillette nous trace un portrait de la situation financière.

Il y a eu amélioration de la situation financière depuis juillet dernier. Notre déficit se situe maintenant à 1 658 M\$ par rapport en juillet qui était de 2 452 M\$. La mise en place d'un plan d'action sans incidence sur les services à la clientèle a porté fruit.

Le CSSS de Laval poursuit, entre autres, ses discussions avec l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval afin de recevoir du financement additionnel dans certains secteurs.

Nous remarquons, par contre, une augmentation importante par rapport à l'année dernière dans des secteurs comme les visites à l'urgence, l'hémato-oncologie, la dialyse rénale, les soins infirmiers à domicile ainsi que l'aide à domicile.

M<sup>me</sup> Veillette répond aux interrogations des membres.

### **5.4 Plan de redressement et d'amélioration continue de la performance**

M. Daniel Corbeil, directeur général adjoint aux affaires cliniques est invité à se joindre à M<sup>me</sup> Veillette pour ce point à l'ordre du jour.

Ils nous présentent les enjeux de ce plan de redressement, à savoir : l'atteinte de l'équilibre budgétaire, le contexte budgétaire difficile des prochaines années, la nouvelle réalité de la main-d'œuvre, les actions de nos trois missions à l'intérieur du CSSS et une nouvelle approche de gestion.

À l'intérieur de ces enjeux, nous retrouvons cinq cibles d'intervention, soit : la main-d'œuvre, la gestion des lits d'hospitalisation, l'hébergement des clientèles spécifiques, la présence au travail et les services de première ligne.

M. Corbeil souligne que l'optimisation est essentielle dans ce plan de redressement sans toutefois toucher à notre offre de services.

M. Joly remercie M<sup>me</sup> Veillette et M. Corbeil pour ces présentations.

## **6. Affaires cliniques**

### **6.1 État de situation de la pandémie**

M. Stéphane Drouin directeur du programme Services généraux et fonction coordination liaison et responsable du dossier de la pandémie est invité à faire le point sur l'état de situation de la grippe H1N1 au Québec et à Laval.

M. Drouin nous résume les événements des derniers jours dans ce dossier.

La vaccination des travailleurs du CSSS de Laval s'est terminée hier et l'objectif de 50 % des travailleurs ciblés a été largement dépassé. La vaccination massive a

débuté ce matin et tout porte à croire que nous avons pu rencontrer près de 10 000 personnes en cette première journée. M. Drouin souligne la réussite de cette première journée grâce aux efforts de tout le personnel impliqué. Il mentionne aussi l'aide reçue de la Ville de Laval par l'installation des abris extérieurs et qui nous a fourni l'aide des policiers pour gérer la circulation automobile.

Pour l'instant, la principale préoccupation sera le manque de vaccins qui pourrait se faire sentir.

Une première clinique de grippe ouvrira le 16 novembre prochain située au CLSC de Sainte-Rose. Une deuxième clinique ouvrira quelques semaines plus tard et sera située au Centre ambulatoire.

M. Drouin mentionne également le CSSS a déjà commencé à délester certains de ses services à la population afin d'investir de façon prioritaire les ressources disponibles à la lutte contre la pandémie. Il souligne que ces mesures sont temporaires et que tous les programmes et services seront rétablis dès que la situation le permettra.

Les membres font part de leurs préoccupations par cette pandémie et les conséquences de celle-ci que ce soit sur les activités chirurgicales, la grippe saisonnière à venir, etc.

M. Joly remercie M. Drouin pour ces précisions.

## 7. Affaires médicales

D<sup>r</sup> Alain Goudreau, directeur des services professionnels et hospitaliers est invité pour ces points de l'ordre du jour.

### 7.1 Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens

#### 7.1.1 Renouvellement de privilèges

##### Résolution 09-11-092

##### **Renouvellement de privilèges au département de médecine générale et familiale**

**ATTENDU** la lettre du 22 octobre dernier sous la signature du D<sup>r</sup> Dennis Malcolm, président du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CSSS de Laval nous informant du renouvellement de privilèges des membres du département de médecine générale et familiale du CSSS de Laval, ci-dessous :

Bourbonnière	André	Médecin	77-231
Guay	Raynald	Médecin	76-373
Harris	Denis	Médecin	68-233
Leblanc	Claude	Médecin	78-116
Pilon	Maurice	Médecin	74-534
Rioux	André	Médecin	74-266
St-Laurent	Michel	Médecin	77-271

**Sur proposition** de M. Gilles Pharand, appuyée par M. Raymond Monette, il est résolu à l'unanimité d'entériner la recommandation du CMDP de renouveler les privilèges de ces médecins qui viendront à échéance le 31 décembre 2010.

**Résolution 09-11-093****Renouvellement des privilèges au département de chirurgie générale**

**ATTENDU** la lettre du 22 octobre dernier sous la signature du D<sup>r</sup> Dennis Malcolm, président du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CSSS de Laval nous informant du renouvellement de privilèges des membres du département de chirurgie générale du CSSS de Laval ci-dessous :

Bilodeau	Lucie	Chirurgien général	88-055
Bouchard	Patrick	Chirurgien général	01-253
Charrette	Denis	Chirurgien général	52-023
Coulloudon	Alain	Chirurgien général	76-197
Flanagan	Guy	Chirurgien général	99-202
Gravel	Denis	Chirurgien général	78-491
Lamoureux	Patrice	Chirurgien général	93-411
Laurion	Marcel	Chirurgien général	75-237
Legault	Serge	Chirurgien général	87-242
Montpetit	Patrick	Chirurgien général	05-118

**Sur proposition** de M<sup>me</sup> Chantal Guévremont, appuyée par M. Robert Lupien, il est résolu à l'unanimité d'entériner la recommandation du CMDP de renouveler les privilèges de ces médecins qui viendront à échéance le 31 décembre 2010.

**7.1.2 Nouvelles candidatures****Résolution 09-11-094****Nouvelles candidatures**

**ATTENDU** la lettre du 22 octobre dernier sous la signature du D<sup>r</sup> Dennis Malcolm, président du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CSSS de Laval nous informant des candidatures suivantes :

D<sup>re</sup> *Geneviève BERTRAND*, gynécologue, à compter de février 2010. Une demande de PREM en remplacement du départ du D<sup>r</sup> Stanislas Bielinski a été faite auprès de l'Agence de Laval;

D<sup>re</sup> *Nicole AUDET*, médecin de médecine générale et familiale depuis le 3 mai 2009;

D<sup>re</sup> *Louiza KETTOUCHE*, médecin de médecine générale et familiale, depuis le 16 mai 2009;

D<sup>r</sup> *Mamadou Saliou SECK*, médecin de médecine générale et familiale depuis le 2 octobre 2009;

D<sup>re</sup> *Julie MARCEAU*, médecin de médecine générale et familiale;

D<sup>r</sup> *Sébastien LYNCH*, omnipraticien au département d'urgence à compter de novembre 2009;

D<sup>r</sup> *Jean Desroches*, anesthésiologiste depuis juin 2009;

D<sup>re</sup> *Stéphanie CASTONGUAY*, microbiologiste. Une demande de PREM a été faite auprès de l'Agence de Laval;

D<sup>r</sup> *Réginald COMEAU*, hémato-oncologue;

D<sup>r</sup> *Levon IGIDBASHIAN*, radio-oncologue. Une demande de PREM a été faite auprès de l'Agence de Laval.

**Sur proposition** du D<sup>r</sup> Richard Essiambre, appuyée par M<sup>me</sup> Nicole Marcelais, il est résolu à l'unanimité d'accepter ces candidatures.

### 7.1.3 Démissions

#### Résolution 09-11-095 Démissions

**ATTENDU** la lettre du 22 octobre dernier sous la signature du D<sup>r</sup> Dennis Malcolm, président du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CSSS de Laval nous informant des démissions suivantes :

M<sup>me</sup> Mélanie BIRON-HUARD, pharmacienne. Avec l'accord de M<sup>me</sup> Francine Lussier-Labelle, chef du département de pharmacie, cette démission est en vigueur depuis le 20 avril 2009;

D<sup>re</sup> Jacinthe DESROCHES, omnipraticienne au département de santé publique. Avec l'accord du D<sup>re</sup> Nicole Damestoy, chef du département de santé publique, cette démission est en vigueur depuis le 22 mai 2009 :

Cessation des activités du D<sup>r</sup> Nicolas Kandalajt, endocrinologue. Le Collège des médecins du Québec nous informe que le Docteur Nicolas Kandalajt a un statut de retraité au tableau de l'Ordre des médecins du Québec.

**Sur proposition** de M<sup>me</sup> Chantal Guévremont, appuyée par M. Raymond Monette, il est résolu à l'unanimité d'accepter ces démissions.

### 7.2 Ajout d'un signataire à la RAMQ

#### Résolution 09-11-096 Ajout d'un signataire à la RAMQ

**ATTENDU** l'obligation d'aviser la Régie de l'assurance maladie du Québec de tout changement concernant le ou les signataires autorisé(s);

**ATTENDU** l'ajout du Dr Richard Essiambre, à titre de chef du département de cardiologie du CSSS de Laval en remplacement du Dr Raymond Gendreau :

**Sur proposition** de M<sup>me</sup> Nicole Marcelais, appuyée par M. Gilles Pharand, il est résolu à l'unanimité d'aviser la Régie de l'assurance maladie du Québec à l'effet d'enlever de la liste des signataires autorisés pour un établissement hospitalier (CSSS de Laval) le nom du D<sup>r</sup> Raymond Gendreau et d'ajouter le nom du D<sup>r</sup> Richard Essiambre.

### 8. Politique – procédures et cadres réglementaires (aucun sujet à l'ordre du jour sous cette rubrique)

### 9. Affaires administratives

#### 9.1 Rapport synthèse 2008-2009 du comité des usagers du CSSS de Laval

M. René Malo, président du comité des usagers du CSSS de Laval nous présente les faits saillants 2008-2009. Le rapport souligne plusieurs réalisations et activités du comité. Le rapport fait également état des demandes d'accompagnement des usagers afin de régler certaines

insatisfactions. Le rapport identifie aussi les activités de visibilité du comité ainsi que sa situation financière

M. Joly remercie M. Malo pour tout le travail accompli par les membres du comité des usagers et souligne le dynamisme du comité.

## **9.2 Signature du contrat avec la firme Construction Tigre**

M. Martin Lavertu, directeur des services techniques est invité à présenter ce point de l'ordre du jour. Après étude du dossier, les membres conviennent ce qui suit :

### **Résolution 09-11-097**

#### **Signature du contrat avec la firme Construction Tigre**

**ATTENDU** que le projet de relocaliser et d'agrandir les locaux de la pharmacie est un projet de rénovation fonctionnelle mineure autre que CHSLD et qu'un montant de 1 500 000 \$ a été budgété dans l'enveloppe des projets de rénovations fonctionnelles;

**ATTENDU** l'appel d'offres N° CSSSL-1223-2009;

**ATTENDU** la recommandation de notre firme de professionnels Parizeau, Pawulski, architectes d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit Construction Tigre :

**Sur proposition** de M. Paul Paré, appuyée par Raymond Monette, il est résolu à l'unanimité que le Conseil d'administration du CSSS de Laval autorise Luc Lepage à signer un contrat avec la firme Construction Tigre pour un montant de 878 800 \$ (excluant les taxes).

M. Joly remercie M. Lavertu pour cette présentation.

## **9.3 Bail Vidéotron**

M. Pierre D'Amico, directeur adjoint des ressources informationnelles et du génie biomédical est invité pour ces points de l'ordre du jour. Après étude et discussion, les membres conviennent ce qui suit :

### **Résolution 09-11-098**

#### **Bail Vidéotron**

**ATTENDU** que le CSSS de Laval souhaite louer à Vidéotron certains espaces pour une durée de cinq ans sur la base d'un loyer annuel déterminé au contrat.

**ATTENDU** que l'annexe D du contrat prévoit des termes et conditions supplémentaires dans le cadre de l'entente permettant au CSSS de Laval d'être considéré comme site privilégié pour bénéficier de nouvelles technologies et services à valeur ajoutée à des tarifs préférentiels. Ces services couvrent non seulement la téléphonie, mais également la télédistribution.

**Sur proposition** de M<sup>me</sup> Sylvie Picard, appuyée par M. Gilles Pharand, il est résolu à l'unanimité que le Conseil d'administration du CSSS de Laval autorise Luc Lepage à signer l'entente entre le CSSS de Laval et Vidéootron ltée pour la location de certains espaces sur le toit de l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé pour une durée de cinq ans.

#### **9.4 Ressources humaines externes spécialisées en informatique – mandats temporaires**

##### **Résolution 09-11-99**

#### **Ressources humaines externes spécialisées en informatique – mandats temporaires**

**CONSIDÉRANT QUE** la Loi 17 oblige les établissements d'aller en appel d'offres pour des projets de 100 00 \$ et plus;

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons un manque de ressources spécialisées (analyste, technicien en informatique)

**CONSIDÉRANT QUE** Microserv constitue le plus bas soumissionnaire conforme;

**Nous recommandons** l'attribution de ce contrat pour une période de trois ans à l'entreprise Microserv, pour un montant total de 745 290 \$ pour combler un manque de ressources spécialisées (analyste, techniciens en informatique).

Il est **PROPOSÉ par** M. Gilles Pharand, **APPUYÉ PAR** M<sup>me</sup> Sylvie Picard, d'accorder le contrat pour une période de trois ans à l'entreprise Microserv, pour un montant total maximum de 745 290 \$ pour combler un manque de ressources spécialisées (analyste, techniciens en informatique).

M. Joly remercie M. D'Amico pour ces présentations.

#### **9.5 Compte rendu de la réunion du comité des usagers tenue le 2 septembre 2009**

Le compte rendu de la réunion du comité des usagers tenue le 2 septembre 2009 est déposé pour l'information des membres.

M<sup>me</sup> Céline Mercure, commissaire local aux plaintes et à la qualité des services présente à l'assemblée, M. Bertrand St-Amour, commissaire local adjoint aux plaintes et à la qualité des services entré en fonction au cours des dernières semaines.

M. Joly souhaite la bienvenue à M. St-Amour et lui assure de son soutien.

## **10. Information**

### **10.1 Correspondance**

M. Lepage nous fait part de la correspondance au cours des dernières semaines.

## **10.2 Revue de presse**

Copies d'articles parus dans différents journaux depuis la dernière réunion jusqu'à ce jour ont été remises aux membres pour leur information.

## **10.3 Date et lieu de la prochaine assemblée**

La prochaine réunion est prévue le jeudi 5 novembre 2009, à 19 heures.

## **11. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. Gilles Pharand, appuyée par M. Paul Paré, il est unanimement résolu de lever la séance à 21 heures.

M. Joly remercie les membres du Conseil d'administration de leur précieuse collaboration.

---

**Gaston Joly**  
**Président**

---

**Luc Lepage**  
**Secrétaire**